



L'OFFICIER MARINIER

Janvier 2010
65^{ème} année

n° 320



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

Voeux 2010	1
La 22 ^{ème} association	1
Informations générales	2 - 8
Informations sociales et	
Administratives	3 à 4 - 10
Vie des associations	5 à 9
Nécrologie	9
Pole des retraités	9
Bureau National	9
CSFM	10
Souvenirs	11 - 12
A lire	12

Bienvenue à nos amis polynésiens

Depuis plusieurs années « l'association de Polynésie française », dont vous avec l'organigramme en page 5, était gérée par l'association de Toulon et était donc une section. Tahiti ayant demandé à voler de ses propres ailes, Toulon n'a émis aucune objection à ce projet qui a été présenté au dernier conseil d'administration de la FNOM des 2 et 3 octobre 2009 à Paris. Alain Marcinkowsky, représentant du bureau de Tahiti était présent ; il nous a informés des raisons de cette demande. Mise au vote, la création d'une 22^{ème} association a été adoptée à l'unanimité.

Bienvenue donc à nos amis polynésiens et bon vent à la nouvelle association des Officiers mariniers en retraite et veuves de Polynésie française qui restera toujours en étroite relation avec nous.

Jean LABORDE

Voeux 2010

A l'aube de cette nouvelle année, le président, les membres du Bureau National et du Conseil d'Administration vous présentent leurs meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour 2010.

Nous avons une pensée particulière pour celles et ceux qui souffrent, pour nos militaires qui passeront les fêtes en mer et en opérations extérieures.

2010 devrait voir un début de sortie de crise économique et sociale.

Nos souhaits sont nombreux, et parmi ceux-ci :

* Le droit des mères doit être respecté car la parité n'est pas de mise durant la carrière des femmes.

* Le pouvoir d'achat doit suivre l'évolution des prix comme avait promis la réforme des retraites de 2003.

* Les militaires qui quittent les armées suite aux restructurations doivent pouvoir se reconvertir et ne pas venir gonfler le nombre de chômeurs.

* La réforme des retraites prévue en 2010 doit trouver une solution équilibrée qui ne remette pas en cause ni la spécificité du métier de militaire, ni le droit des veuves.

La FNOM œuvre dans la mesure de ses possibilités pour leurs réalisations.

* Enfin, que la publication en 2010 de la loi sur les conséquences des essais nucléaires, reconnaisse et indemnise les victimes, les familles et les ayants droit qui ont trop longtemps souffert. Ce ne sera que justice. Un peu de soleil en provenance de Tahiti, avec la création de notre 22^{ème} association.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Le BUREAU NATIONAL



**Bonne et heureuse
Année 2010**